

N/REF : 10/03/2025 14H38 C:000053 I:00212
V/REF : AC/C14594
V/Email reçu le Lundi 10/03/2025 a 14H38

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. BCH
IMMEUBLE : BS CHALAIS -BCH
42 A 62, BOULEVARD ALBERT 1ER
3-11, AVENUE DU CANADA
35000 RENNES

Rennes, le 24 Mars 2025

Référence Marché: 024089-MNU-001-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLÉE 5 CANADA - MME IBRAAHIM 07 51 41 17 02 / 07 82 21 81 98
LOGEMENT N° 005800, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : VR CHAMBRE BLOQUÉ FERMÉ - MANIVELLE TOURNE DANS LE VIDE

Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 12/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DU VOLET
CONSTAT : VOLET DÉCROCHÉ
PRISE DE RÉFÉRENCE ET MISE EN COMMANDE
INTERVENTION REPROGRAMMÉE LE 17/03
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 17/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MALGRÉ LA PRISE DE RDV, LOCATAIRE ABSENT
MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE
INTERVENTION REPLANIFIÉE LE 20/03
REPLI DU MATÉRIEL ET FIN DE CHANTIER

INTERVENTION DU 20/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REMISE EN PLACE TABLIER DE VOLET
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 21/03/25 a 11H51 M. B ZOUAD
AT LCOMPTER Email envoyé le 18/03/25 a 10H38 M. B ZOUAD

AT LCOMPTER Email envoyé le 13/03/25 a 10H50 M. B ZOUAD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	MOE001-H(s) Menuiser Hors BPU le 12/03	1	40,00		40,00	
1,00	DEP002-Dépl. abs. locataire le 17/03	2	35,00		35,00	
3,00	MOE001-H(s) Menuiser Hors BPU le 20/03	3	40,00		120,00	
TOTAL H.T.						195,00
T.V.A. a 10,00%						19,50
TOTAL T.T.C.En EURO						214,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.